



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil.

N° de tiré à part : A-POS-246

Déposé le : 9.05.2017

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Une école professionnelle intercantonale dans la Broye (EPIB) ?

Texte déposé

Deux cantons – Vaud et Fribourg - Deux députés broyards - deux interventions parlementaires similaires déposées en décembre 2010, mais qu'une seule et même voix pour demander aux deux gouvernements une école professionnelle intercantonale dans la Broye (EPIB).

Dans sa réponse, en mars 2011, le Conseil d'Etat vaudois avait répondu que : « L'idée de renforcer la capacité d'accueil de l'école professionnelle de la Broye, le Conseil d'Etat estime qu'elle doit être étudiée dans la perspective du renforcement des structures régionales voulu par le Plan directeur cantonal et des prévisions démographiques de cette région. Une telle étude devra analyser plus en détail les besoins liés au développement économique de la Broye et proposer des solutions pouvant aller jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment pour le site de Payerne du CPNV sur les terrains jouxtant le GYB ».

Une nouvelle occasion de réaliser une collaboration intercantonale frappe à nos portes. En effet, les locaux de l'école professionnelle de Payerne ne permettent plus d'absorber le flux d'élèves de notre région. Des containers ont été aménagés en 2013 afin de permettre l'ouverture de 4 classes supplémentaires. Ceci a été possible grâce à l'autorisation provisoire qui a été délivrée par la Municipalité de Payerne. Toutefois, celle-ci n'est valable que jusqu'en 2018. Il faut donc trouver des solutions pour accueillir les apprentis d'une région dont la croissance démographique atteint 20% sur les 8 dernières années.

Alors que les axes routiers en direction de la capitale vaudoise sont saturés, il serait appréciable de diriger des élèves en direction de la Broye largement moins sollicitée en matière de trafic routier. Par ailleurs, le développement des transports publics est en constante évolution dans la Broye.

En plus de la croissance démographique très importante dans la Broye, des terrains industriels disponibles, ne manqueront d'attirer de nouveaux emplois, dont des places d'apprentissage qui alimenteront la demande en locaux pour la formation professionnelle.

Dans le but de relancer le dossier du côté fribourgeois, mon collègue député fribourgeois Eric Collomb a déposé récemment une interpellation qui réclame une étude de faisabilité pour la réalisation d'une école professionnelle dans la Broye. Le succès retentissant que connaît le Gymnase intercantonal de la Broye doit nous pousser à envisager une nouvelle collaboration intercantonale dans le cadre de la formation professionnelle. Alors pourquoi ne pas ouvrir une nouvelle antenne de formation professionnelle dans la Broye ?

Les plus belles réussites broyardes dans le domaine des soins, de la formation, de l'économie ou de la culture résultent de collaborations intercantionales. En effet, l'hôpital intercantonal de la Broye (HIB), le gymnase intercantonal de la Broye (GYB), la communauté régionale économique de la Broye (COREB), sont le fruit de l'esprit d'ouverture dont la population broyarde a su faire preuve en matière de collaboration intercantonale.

Pour toutes ces raisons, je pense que le canton de Vaud se doit de relancer le processus intercantonal en matière de formation qui a si bien fonctionné avec le gymnase intercantonal de la Broye (GYB).

Je demande donc au Conseil d'Etat d'examiner les points suivants :

- D'étudier le développement démographique et économique dans le bassin de recrutement possible pour une école professionnelle dans la Broye
- De relancer les discussions avec son homologue fribourgeois et, avec leur collaboration, la faisabilité de ce projet
- De donner sa vision en matière de formation professionnelle

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

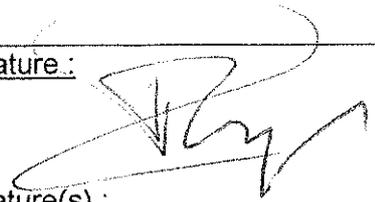
(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Roxanne Meyer Keller

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

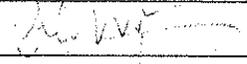
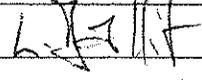
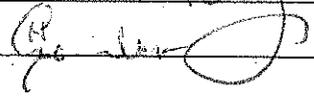
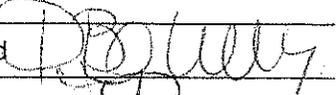
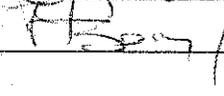
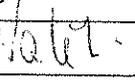
Signature :



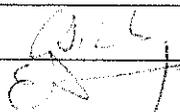
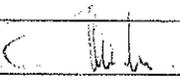
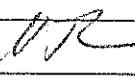
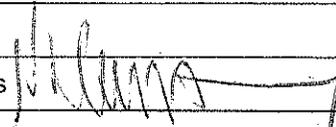
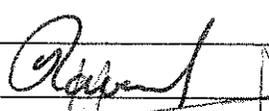
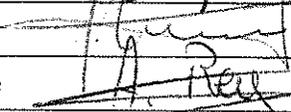
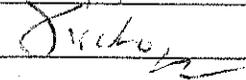
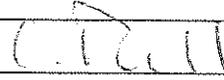
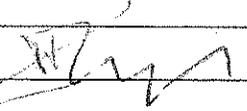
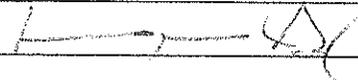
Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Aminian Taraneh	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques	Clément François 	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Collet Michel	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe 	Freymond Isabelle 
Ballif Laurent 	Courdesse Régis 	Freymond Cantone Fabienne 
Bendahan Samuel	Cretegy G�rald	Gander Hugues 
Berthoud Alexandre	Cretegy Laurence	Genton Jean-Marc
Bezen�on Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas 	Germain Philippe
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cu�rel Julien	Glauser Sabine
Bonny Dominique-Richard 	Deblu� Fran�ois	Golaz Olivier
Bory Marc-Andr� 	D�costerd Anne	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Deillon Fabien	Grob�ty Philippe
Buffat Marc-Olivier	D�m�triad�s Alexandre	Guignard Pierre
Butera Sonya	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Cachin Jean-Fran�ois	Despot Fabienne	Hurni V�ronique
Chapalay Albert	Devaud Gr�gory	Induni Val�rie 
Chappuis Laurent	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Cherubini Alberto	Donz� Manuel	Jaccoud Jessica
Cherbuin Am�lie	Ducommun Philippe	Jaquet-Berger Christiane
Chevalley Christine	Dupontet Aline	Jaquier R�my
Chevalley Jean-R�my	Durussel Jos�	Jobin Philippe
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Jungclaus Delarze Suzanne
Christen J�r�me	Eggenberger Julien 	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Sansonnens Julien
Kernen Olivier 	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude 
Luisier Christelle	Podio Sylvie	Sonnay Eric 
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier 	Randin Philippe 	Stürner Felix 
Manzini Pascale	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Räss Etienne	Thalmann Muriel 
Martin Josée	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas 	Ravenel Yves 	Tosato Oscar
Matter Claude	Renaud Michel 	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette 	Trolliet Daniel 
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Richard Claire 	Uffer Filip
Melly Serge	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Roulet Catherine	Volet Pierre
Modoux Philippe	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane 	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Mossi Michele	Rydlo Alexandre 	Züger Eric